



Pomme de terre

N°02
06/04/2021



Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :
Jean-Michel LHOÏTE
ACPEL
acpel@orange.fr

Zone Limousin :
Noëllie LEBEAU
CDA 23

noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr

Zone Aquitaine :
Olivier BRAY
FREDON N-A

olivier.bray@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Pomme de
terre N°X du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

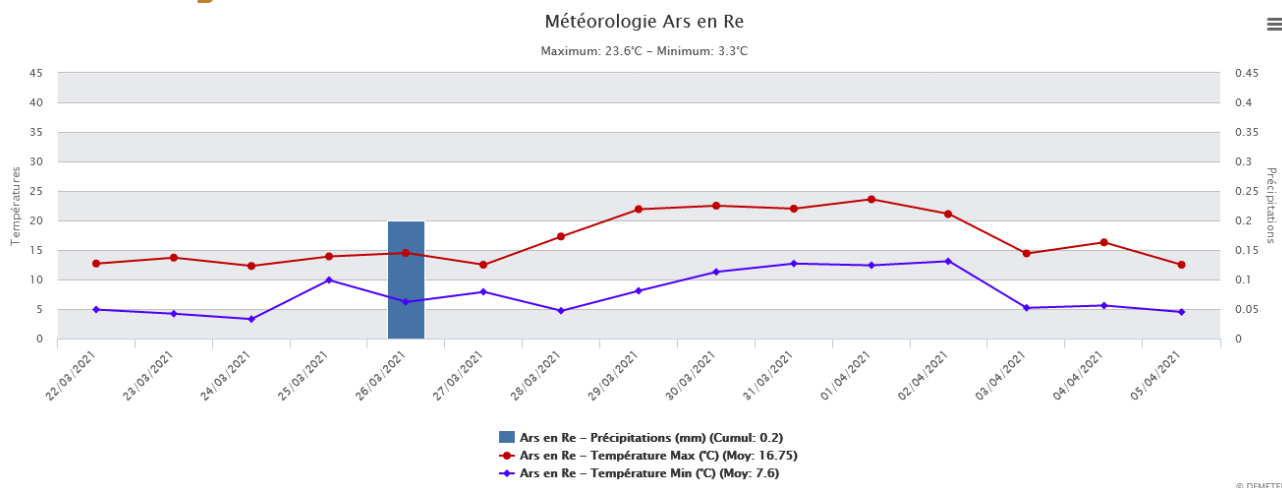
Ce qu'il faut retenir

Pomme de terre primeur (Île de Ré) :

- **Situation générale :** les arrachages (hors AOP) ont débuté ce mercredi 31 mars (productions sous les tunnels et les chenilles). Les récoltes des productions sous bâches vont prendre le relais dès cette fin de semaine. En parallèle, les dernières plantations se terminent : objectif de stades échelonnés pour disposer d'une production de tubercules primeurs, non matures.
A date identique, les stades culturaux sous bâches et en plein-champ sont moins hâtifs en comparaison de 2020 (d'une semaine). Malgré le fort développement de la semaine passée (températures élevées), le froid actuel va à nouveau accentuer ce léger retard.
- **Gelées :** les températures négatives des 11 et 13 février avaient déjà occasionné des gelées du feuillage (dont sous bâches). Les 9, 10 et 24 mars, des cas de brûlures sévères de plantes ont été enregistrés sur quelques parcelles de plein-champ ou même sous bâches. Les plantes sont « reparties » en végétation, mais cela conduira à du retard de cycle, des pertes de calibre et de rendement. **Quid des annonces de gelées pour le 07 et 08 avril ?**
- **Absence de pluies :** hormis 15 mm de précipitations (du 11 au 14 mars), on note l'absence de pluies depuis le 18 février. En sols sableux, les températures élevées durant la dernière décennie de mars, des vents de secteur Est depuis, conduisent à une situation très sèche des sols.
- **Mildiou :** les premières taches avaient été observées sous-abris début mars (plus tardivement qu'en 2020). Actuellement, avec les conditions sèches et froides, le risque est faible. Sauf dans le cas d'irrigations sur des cultures bâchées (où les conditions confinées sont propices au développement de ce champignon).
- **Rhizoctone brun :** lors des premiers arrachages et conditionnements, des situations assez disparates ont été notées : d'absence de déchets liés au rhizoctone brun, à un cas de pertes très significatives (15 à 25% de tubercules atteints).
- **Taupins :** pas d'enregistrement de perforations significatives sur les premiers lots conditionnés. Actuellement, il n'est pas possible d'émettre une opinion sur une pression particulière en plein-champ.
- **Enherbement :** sauf quelques exceptions liées aux pratiques, les parcelles de pomme de terre sont peu enherbées. Les conditions sèches de ce printemps, n'ont pas été propices aux levées échelonnées des adventices.

Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

• Situation générale



Depuis 2 semaines, on note une alternance de températures froides, douces, froides.

L'annonce de températures minimales possiblement en dessous de 0°C pour les prochaines nuits n'est pas rassurante.

Le fait marquant de cette dernière période est **l'absence de pluies et des conditions séchantes** (vent sec et froid). Des irrigations sont en cours, mais sont moins bénéfiques aux cultures, que des pluies régulières.

Production sous abris : arrachages en cours de finalisation (hors contexte AOP) :

Un très léger retard a été noté en comparaison de la campagne 2020. Durant la période humide et fraîche de début février, la gestion du climat et des aérations des abris (tunnels) n'a pas été simple à bien gérer. Ainsi, le maintien d'une ambiance confinée et humide sous certains abris a conduit à l'apparition de quelques foyers de mildiou visibles à partir de début mars (apparition nettement plus tardive qu'en 2020).



Sous tunnels, foyers de mildiou notés début mars
(Crédit Photo : Jérôme POULARD - UNIRÉ)

Production sous bâches (double et simple) :

Dans le contexte de l'Île de Ré, les conditions climatiques ont été favorables aux implantations précoces des deux premières décades de janvier. Alors, les sols étaient relativement réchauffés. Par la suite, le long épisode pluvieux a bloqué la réalisation des plantations prévues. Certaines parcelles ont été marquées par de la gelée (feuilles en contact avec la bâche). Depuis, ces cultures ont été débâchées pour permettre des irrigations et favoriser la tubérisation.



Stades semaine dernière : bâches plantées mi-février – culture débâchée pour permettre des irrigations
(Crédit Photo : ACEPEL)

Production non bâchée :

Les plantations se terminent (pour la production AOP). Pour les parcelles levées au moment des derniers épisodes de gelées, des traces plus ou moins importantes de gel sont observées. Les situations peuvent être très différenciées d'une parcelle à l'autre. Les parcelles très sableuses sont particulièrement sensibles au gel (tampon thermique limité). Depuis, la végétation a repris, mais le retard de production sera notable (7 à 10 jours). Ces cultures sont particulièrement marquées par les conditions sèches et séchantes.



En plein-champ, en sol sableux, plants abimés par le gel du 24 mars
(Crédit Photo : ACPEL)

• Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Sous tunnels, comme évoqué précédemment, les premières taches de mildiou ont été notées plus tardivement qu'en 2020. Ces symptômes concernent des tunnels où l'aération a été délicate durant la période d'humidité (avec le maintien de conditions douces et humides sous l'abri).

Actuellement, les conditions sèches et froides sont peu favorables au développement du mildiou. Une vigilance devra être apportée suite à la mise en œuvre d'irrigations.

Rappel des conditions de développement du mildiou : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.

Mesures de prophylaxie : sous abris mais aussi sous bâches, les atmosphères confinées (chaudes et humides) sont favorables au développement de cette maladie, c'est pourquoi pour ce type de production, la bonne gestion de l'aération des tunnels est cruciale. L'eau et la présence d'humidité est aussi primordiale, ainsi, la pratique des irrigations doit permettre un ressuyage rapide et éviter toute stagnation de l'eau (choix des horaires d'arrosage, éviter les fuites à la base des asperseurs et au niveau des raccords...). La présence « d'inoculum de départ » est aussi déterminante dans l'apparition des premiers foyers. Ainsi, il est important de ne pas « entreposer » des tas de déchets dans un coin de champ. En l'absence de gel, les repousses issues de ces déchets sont la première source de contamination. En fin de culture N-1, il est important de gérer ses déchets, complètement ! De même, des parcelles qui ont présenté des symptômes les années précédentes sont plus propices à des manifestations précoces.

Seuil indicatif de risque : l'utilisation du modèle épidémiologique MILEOS® permet d'identifier les périodes à risque pour le mildiou. Le modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques (température et hygrométrie). Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations. La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point, sur l'Île de Ré, ALCMARIA (seule variété très précoce disponible) est sensible. Le modèle permet d'évaluer le risque dans les conditions d'une conduite de plein-champ, il **ne permet pas le calcul du risque pour des productions sous bâches**.

Évaluation du risque sur la zone Ile de Ré au 05/04/2021 d'après MILEOS® : à ce jour, en conditions de plein-champ (hors bâches et tunnels), le modèle n'annonce pas l'acquisition d'un seuil de nuisibilité.

Évaluation du risque : des foyers ont été notés sous des tunnels. Ceux-ci sont arrachés (ou sur le point de l'être), le risque devient faible.

Pour les bâches, les conditions ne sont pas favorables (températures froides), mais la pratique des irrigations peut amener à un risque : il est nécessaire d'être vigilant.

En plein-champ, en conditions sèches, le risque est absent ou peu présent.

• Rhizoctone brun (*Rhizoctonia solani*)

Lors des premiers arrachages des tunnels ou des chenilles (petit-tunnels), la fréquence et l'intensité d'observation des dégâts liés au rhizoctone brun ont été très différentes d'un producteur à l'autre : d'absence, à de forts symptômes sur tubercules, signalement d'un cas avec 15 à 25% d'attaque. L'analyse des situations amène à dissocier :

- L'historique des parcelles, le nombre de cultures récentes
- La culture à plat (plus favorisante) ou sur buttes
- Probablement, la conduite de l'irrigation : le goutte à goutte est une pratique à favoriser vis-à-vis du mildiou, mais pourrait être limitant sur le rhizoctone (particulièrement, dans le cas de conduite à plat)



Différentes manifestations de rhizoctone brun : sclérotés, déformations, plaques et jusqu'à des perforations

(Crédit Photo : ACPEL)

Évaluation du risque : ce champignon est souvent très présent dans le contexte primeur de l'Île de Ré. Les premières pertes significatives ont été notées sur certains tunnels, mais il est trop tôt pour présager de la pression de l'année sur le plein-champ.

• Taupins (différentes espèces, dont *A. sordidus*)

Lors des premiers arrachages ou lors des sondages dans les buttes pour évaluer le développement des tubercules, il n'a pas été noté de perforations par des larves de taupins. Seule la réalisation d'arrachages à plus grande échelle, permettra de vraiment prendre la mesure exacte de la situation de l'année.

Évaluation du risque : à ce jour, on ne note pas la présence d'activité significative sur tubercules de ce ravageur.

« Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour à peu près tous les mois : [ICI](#), celle en date du 18 mars 2021.

- **Enherbement**

Les conditions sèches ne sont pas favorables aux levées des adventices. Hormis quelques exceptions les parcelles sont généralement peu enherbées.

Évaluation du risque : pour les parcelles déjà bien développées, le risque de forte concurrence des adventices est maintenant faible. Pour les plantations récentes, le potentiel de levée des adventices est maintenant lié aux conditions d'humidité du sol.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, Coopérative UNIRÉ

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".